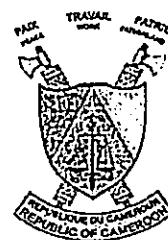


RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
-----  
MINISTÈRE DES FINANCES  
-----  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL  
-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET  
-----  
DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE  
-----  
UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND  
-----  
MINISTRY OF FINANCE  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET  
-----  
DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM  
-----  
MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)  
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

# Demande de Cotations Marchés de Fournitures

Agence Française de Développement



002

JUILLET 2025



## Table des matières

<b>PREMIÈRE PARTIE – Demande de Cotations.....</b>	<b>4</b>
Section I – Instructions aux Fournisseurs .....	5
Section II – Formulaires de Cotation .....	12
<b>DEUXIÈME PARTIE – Exigences relatives aux Fournitures .....</b>	<b>23</b>
Section III – Exigences de l'Acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
<b>TROISIÈME PARTIE – Marché.....</b>	<b>24</b>
Section IV – Conditions du Marché .....	25
Section V – Annexes aux Conditions du Marché .....	32
<b><u>QUATRIEME PARTIE – Annexes</u></b>	
1. Lettre d'invitation à soumissionner	
2. Avis de Demande de Cotation	
3. Liste des banques	
4. Grille d'évaluation	



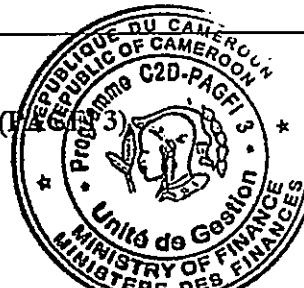
## Section I – Instructions aux Fournisseurs

DC No. : 0002/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/SPM POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS DE SECURITE POUR AGENTS DE RECENSEMENT (CASQUES, GILETS, BOTTES DE SECURITES).

Date de la DC : \_\_\_\_\_

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du Projet : Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3)



Madame, Monsieur,

### 1. Demande de Cotations (DC)

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

La Coordonnatrice du l'Unité de Gestion du PAGFI 3 invite maintenant les Cotations de fournisseurs pour les Fournitures et livraison de matériels de sécurité pour agents de recensement, pour :

L'acquisition du Petits matériels (Casques, gilets, bottes de sécurité),

Pour plus de renseignement sur les Fournitures :

Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 00237 (6 99857071/ 699 93 44 74/694 83 69 35, Email : boumsongsafie@yahoo.fr/marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/usevalyo@yahoo.fr

Veuillez consulter la Section III – Exigences de l'Acheteur.

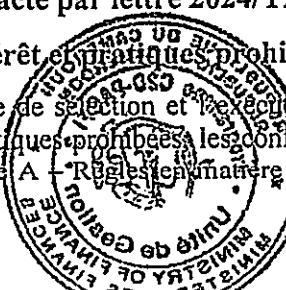
La présente Demande de Cotation est adressée aux prestataires ci-après :

- AXE SERVICE SARL, B.P: 0000, Tel : 697 071 505 ;
- PRINT MARK'S GRAPHICS, B.P : 12629 Yaoundé, Tel : 699 536 572/675 665 119 ;
- ETS SAINT JOSEPH & FILS AUTOMOBILE, B.P : 7420 Tel : 677 922 237/699 483 393 ;
- ETS RAHMA, B.P : 8821 Yaoundé Tel : 677 257 272/699 333 886.

Elle s'adresse également aux fournisseurs, prestataires de services et consultants dont les noms figurent sur la liste du répertoire dédié à cette rubrique, pour les années 2024 et 2025 de l'UGP du PAGFI3, pour laquelle l'AFD a pris acte par lettre 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 du 09 décembre 2024.

### 2. Eligibilité, conflits d'intérêt et pratiques prohibées

L'AFD exige que la procédure de sélection et l'exécution du Marché respectent les règles et conditions de l'AFD concernant l'éligibilité, les pratiques prohibées, les conflits d'intérêt et la responsabilité sociale et environnementale, telles que spécifiées en Annexe A – Règlementation de Pratiques prohibées et responsabilité environnementale et



- 
- (iii) les taxes sur les ventes et autres taxes perçues dans le Pays de Livraison, qui seront dues sur les Services connexes si le Marché est attribué.

Les prix unitaires contractuels doivent être fixés pour la durée de l'exécution du Marché par le Fournisseur et ne peuvent pas faire l'objet d'une révision.

- (iv) Le Fournisseur peut établir son prix dans une devise étrangère de son choix en plus de la monnaie du Pays de Livraison (pour tout coût local le cas échéant).

## 6. Éclaircissements

- (v) Toute demande d'éclaircissement concernant cette DC peut être envoyée par écrit à Madame la *Coordonnatrice, Direction Générale du Budget, Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95,*

*Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr, avant [la date et l'heure – au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des Cotations].*

L'Acheteur transmettra une copie de sa réponse à tous les Fournisseurs, y compris une description de l'objet de la demande de clarification, mais sans en identifier la source.

## 7. Confidentialité

Aucune information relative au contenu, à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des Cotations, ou à la recommandation d'attribution du Marché ne sera fournie aux Fournisseurs ni à aucune autre personne qui n'a pas à participer à titre officiel à la procédure de Demande de Cotations tant que l'attribution du Marché n'aura pas été notifiée aux Fournisseurs conformément à l'article 13 ci-dessous.

Toute tentative faite par un Fournisseur pour influencer l'Acheteur lors de l'examen, de l'évaluation, de la comparaison des Cotations et de la vérification de la capacité des Fournisseurs ou lors de la décision d'attribution peut entraîner le rejet de sa Cotation.

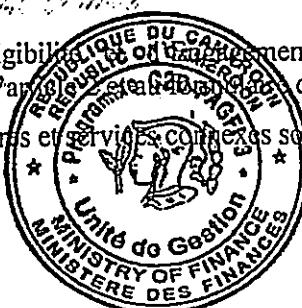
Nonobstant les dispositions du précédent paragraphe, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le Marché sera attribué, un Fournisseur qui souhaite entrer en contact avec l'Acheteur pour des motifs ayant trait à sa Cotation, devra le faire uniquement par écrit.

## 8. Préparation des Cotations

Le Fournisseur supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa Cotation, et l'Acheteur n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure de Demande de Cotations.

La Cotation comprendra les documents suivants :

- Le Formulaire de Soumission de la Cotation, accompagné du pouvoir habilitant du signataire de la Cotation à engager le Fournisseur ;
- Les formulaires de prix applicables, remplis conformément aux dispositions de l'article 6 et des modèles en Section II – Formulaires de Cotation ;
- La Déclaration de Garantie de Soumission établie conformément aux dispositions de l'article 5 et du modèle en Section II – Formulaires de Cotation, si applicable ;
- L'Autorisation du Fabricant établie conformément aux dispositions de l'article 4 et du modèle en Section II – Formulaires de Cotation ;
- La Déclaration d'Intégrité, d'Éligibilité et d'Engagement environnemental et social dûment signée conformément aux dispositions de l'article 7 et du modèle en Section II – Formulaires de Cotation ;
- Les pièces attestant que les fournitures et services connexes sont conformes à la Demande de Cotations ;



- (a) La limite pour la soumission des Cotations est le..... à 13 heures précises.

## 10. Ouverture des Cotations

Les Cotations seront ouvertes par les représentants de l'Acheteur après la date et heure limites pour la remise des Cotations. L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivante :

Salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Date : .....

Heure : 14 heures

La procédure d'ouverture en ligne est : *[sans objet]*

Aucun nombre minimum de Cotations reçues n'est requis pour procéder à l'ouverture des Cotations.

## 11. Évaluation des Cotations

### 1.1 Évaluation technique des Cotations

Les Cotations seront évaluées afin d'assurer le respect des Exigences de l'Acheteur, des calendriers de livraison et d'achèvement ainsi que de toute autre exigence de la DC.

Une Cotation conforme pour l'essentiel est une Cotation conforme aux dispositions de la DC, sans divergence, réserve ou omission importante. Les divergences, réserves ou omissions importantes sont celles qui :

- a) Si elles étaient acceptées,

- i) Limiteraient de manière importante la portée, la qualité ou les performances des fournitures et services connexes spécifiés dans le Marché ; ou
- ii) Limiteraient, d'une manière importante et non conforme à la DC, les droits de l'Acheteur ou les obligations du Fournisseur au titre du Marché ;

- b) Si elles étaient rectifiées, seraient préjudiciable aux autres Fournisseurs ayant présenté des Cotations conformes pour l'essentiel.

L'Acheteur examinera les aspects techniques de la Cotation, notamment pour s'assurer que toutes les exigences de la Section III ont été satisfaites sans divergence, réserve ou omission importante. L'Acheteur écartera toute Cotation qui n'est pas conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotations.

### 1.2 .Prix de la Cotation

« La comparaison est sur la base des prix CIP *[Yaoundé, Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN]* pour les Fournitures à fournir à partir de l'extérieur du Pays de Livraison, d'une part, et des prix EXW plus le coût du transport intérieur, de l'assurance, et des services locaux requis vers le Lieu de destination, pour les marchandises fournies à partir du Pays de Livraison, d'autre part ; ainsi que des prix pour tous Services connexes requis. L'évaluation des prix ne doit pas tenir compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les Fournitures importées, ni de la TVA et taxes similaires dues dans le cadre de la vente ou de la livraison de Fournitures ou de Services connexes ».]

« La comparaison est sur la base des prix FCFA *[Port de Douala ou Aéroport International de Nsimalen Yaoundé]* pour les Fournitures à livrer à partir de l'extérieur du Pays de Livraison, d'une part, et des prix EXW pour les Fournitures livrées à partir du Pays de Livraison d'autre part ; ainsi que des prix pour tous Services connexes requis. L'évaluation des prix ne doit pas tenir compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les Fournitures importées, ni de la TVA et taxes similaires dues dans le cadre de la vente ou de la livraison de Fournitures ou de Services connexes. »]



---

L'Acheteur devra régler au Fournisseur pour l'exécution du Marché (montant auquel il est fait référence ci-après et dans les documents contractuels sous le terme de « Prix du Marché »).

L'Acheteur notifiera simultanément aux autres Fournisseurs le résultat de la Demande de Cotations.

Jusqu'à la signature et l'approbation du Marché, la Lettre de Marché constituera l'engagement réciproque de l'Acheteur et de l'Attributaire.

L'Acheteur répondra rapidement par écrit à tout Fournisseur ayant présenté une Cotation infructueuse qui, après la notification des résultats par l'Acheteur, aura présenté par écrit à l'Acheteur une requête en vue d'obtenir des informations sur le (ou les) motif(s) pour le(s)quel(s) sa Cotation n'a pas été retenue.

Dans les meilleurs délais après l'envoi de la Lettre de Marché, l'Acheteur enverra au Fournisseur retenu l'Acte d'engagement.

Au nom de l'Acheteur :

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Titre/position: \_\_\_\_\_



## Annexe au Formulaire de Soumission de la Cotation

### Déclaration d'Intégrité, d'Éligibilité et de Responsabilité Environnementale et Sociale

Intitulé de la Cotation : la fourniture et livraison de matériels de sécurité pour agents de recensement (casques, gilets, bottes de sécurité). (le "Marché").

A : Madame BOUMSONG Sophie, Coordinatrice du PAGFI3 au Ministère des Finances (le "Maître d'Ouvrage").

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommée Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
  - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
  - 2.2 Avoir fait l'objet :
    - a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
    - b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
    - c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
  - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
  - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée dans des conditions justifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à ses obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché



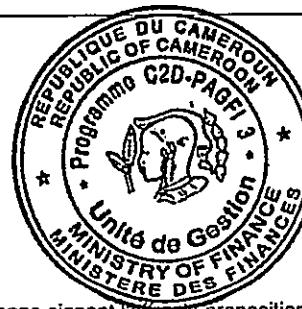
- 6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
- 6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
- 6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accompliesse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
- 6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
- 6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- 6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : \_\_\_\_\_ En tant que : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer pour et au nom de<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

En date du : \_\_\_\_\_



<sup>2</sup>En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.

## Cotation pour Fournitures : Bordereau des Prix n°2

### Pour les Fournitures livrées à partir du Pays de Livraison

Article No.	Description des Fournitures	Date de livraison au Lieu de destination convenu	Quantité (Nb. d'unités)	Prix unitaire EXW	Prix par article du transport terrestre, assurance et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison pour acheminer les Fournitures jusqu'à [MINFI/DGFi/UGP/PAGF13]	Droits de douane, TVA et autres taxes payées et estimées à payer par article si le marché est attribué	Prix total par article hors taxes (Colonnes 4x5/+6 /)
[insérer le No de l'article]	Fourniture et livraison de matériels de sécurité pour agents de recensement (casques, gilets, bottes de sécurité).	[insérer la date de livraison offerte]	[insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]	[insérer le prix unitaire EXW et la monnaie pour l'article]	[insérer le montant total et la monnaie par article du transport terrestre, assurance et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison]	[insérer le montant total par article des droits de douane, TVA et autres taxes payées ou à payer si le marché est attribué et la monnaie]	[insérer le prix total pour l'article hors taxes listées en colonne 7, et la monnaie]
1	Casque de sécurité de chantier, dispositif de réglage pour amélioration du port et meilleure protection de la tête de travail, léger, Estampillé, mission mixte MINFI/MINDCAF campagne de recensement du patrimoine de l'Etat		56				
2	Gilet de sécurité multi-poches haute visibilité, Léger avec bande réfléchissante pour la circulation et la construction Jaune/Vert pouvant habiller des personnes de la taille 46 - 52. Estampillé, mission mixte MINFI/MINDCAF campagne de recensement du patrimoine de l'Etat		56	REPUBLIC OF CAMEROON PROGRAMME C2D-PAGF1 UNIT OF GESTION MINISTRY OF FINANCES MINISTERE DES FINANCES			

## Cotation pour les Services connexes : Bordereau des Prix n°3

Service No	Description du Service (à l'exclusion du transport terrestre et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison pour acheminer les fournitures jusqu'à destination finale)	Quantité (Nb. d'unités)	Prix unitaire hors taxes listées en colonne 5	Droits de douanes, TVA et autres taxes, par service, estimées dues si le Marché est attribué	Prix total par service (Colonnes 3x4)
[insérer le No du service]	UGP/PAGFI3	[insérer la quantité pour l'identification de l'unité de mesure]	[insérer le prix unitaire pour le service et la monnaie]	[insérer les droits de douanes, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué, et la monnaie]	[insérer le prix total pour le service hors taxes listées en colonne 5, et la monnaie]
Nom du Fournisseur : _____ <i>[insérer le nom du Fournisseur]</i>				Prix de la Cotation (hors taxes)	
Signature de la personne mentionnée ci-dessus : _____ <i>[insérer la signature]</i>				Montant total estimé des droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué	
Date : _____ <i>[insérer la date]</i>					





---

## DEUXIÈME PARTIE – Exigences relatives aux Fournitures



### 3. Spécifications Techniques

Les Fournitures et Services connexes devront être conformes aux spécifications et normes suivantes :

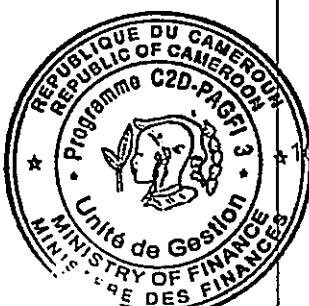
Articles (No.)	Noms des Fournitures ou des Services connexes	Spécifications techniques détaillées et normes applicables
1	Casque	Casque de sécurité de chantier, dispositif de réglage pour amélioration du port et meilleure protection de la tête de travail, léger, Estampillé, mission mixte MINFI/MINDCAF campagne de recensement du patrimoine de l'Etat
2	Gilets	Gilet de sécurité multi-poches haute visibilité, Léger avec bande réfléchissante pour la circulation et la construction Jaune/Vert pouvant habiller des personnes de la taille 46 – 52. Estampillé, mission mixte MINFI/MINDCAF campagne de recensement du patrimoine de l'Etat
3	Bottes	Paires de Bottes de travail, de sécurité, port mixte, semelle résistante aux perforations, stabilité de la cheville garantie, protection contre les chocs, respirante, antidérapante, imperméable. - Pointures : 42 - 46

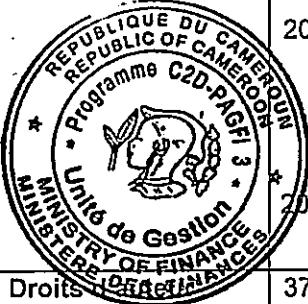


## Section IV – Conditions du Marché

<b>21 Définitions</b>	<p>1.1 Les termes et expressions ci-après auront la signification qui leur est attribuée ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) « Acheteur » signifie l'entité achetant les fournitures et les services connexes, telle qu'elle est identifiée à l'article 2 des CM.</li> <li>(b) « Achèvement » signifie la prestation complète des services connexes par le Fournisseur, conformément aux modalités stipulées dans le Marché.</li> <li>(c) « AFD » signifie l'Agence française de Développement.</li> <li>(d) « CM » signifie les Conditions du Marché.</li> <li>(e) « Documents contractuels » désignent les documents visés dans l'Acte d'Engagement, y compris les avenants éventuels auxdits documents.</li> <li>(f) « Fournisseur » signifie toute personne physique, privée ou entité publique ou toute combinaison de ces éléments, dont l'offre a été acceptée par l'Acheteur et qui est désignée comme tel dans l'Acte d'Engagement.</li> <li>(g) « Fournitures » signifie tous les produits, matières premières, machines et matériels et/ou tous autres matériaux que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur en exécution du Marché.</li> <li>(h) « Jour » désigne un jour calendaire.</li> <li>(i) « Lieu de destination » signifie le lieu indiqué à l'article 2 des CM.</li> <li>(j) « Marché » signifie l'Acte d'Engagement signé par l'Acheteur et le Fournisseur, ainsi que les documents contractuels visés dans ledit Acte d'Engagement, y compris toutes les pièces jointes, annexes et tous les documents qui y ont été inclus par voie de référence.</li> <li>(k) « Partie » signifie l'Acheteur et le Fournisseur, selon le contexte, et « Parties » signifie les deux Parties.</li> <li>(l) « Pays de Livraison » signifie le pays identifié à l'article 2 des CM.</li> <li>(m) « Prix du Marché » signifie le prix payable au Fournisseur, conformément à l'Acte d'Engagement signé, sous réserve de toute addition et modification ou de toute déduction audit prix, qui pourra être effectuée en vertu du Marché.</li> <li>(n) « Services connexes » signifie tous les services afférents à la livraison des Fournitures et/ou tous autres services que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur en exécution du Marché.</li> <li>(o) « Sous-traitant » signifie toute personne physique, privée ou entité publique ou toute combinaison de ces éléments, à qui toute partie des Fournitures ou des Services connexes est sous-traitée par le Fournisseur.</li> </ul>
<b>22 Acheteur, Pays de Livraison, Lieu de destination</b>	<p>2.1 L'Acheteur est : Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière - Phase 3 (PAGFI3), représenté par Madame BOUMSONG Sophie, Coordinatrice, <i>Ministère des Finances</i></p>

	<p><i>sur présentation de la facture définitive accompagnée de toutes les pièces justificatives.</i></p> <p>1.6. Les paiements au Fournisseur seront effectués au compte bancaire suivant :</p> <p><i>[Indiquer le ou les compte(s) bancaire(s)]</i></p>																																								
30 Impôts, Taxes et Droits	<p>10.1 Pour les Fournitures provenant d'un pays autre que le Pays de Livraison, le Fournisseur sera entièrement responsable de tous les impôts, taxes et droits dus hors du Pays de Livraison.</p> <p>10.2 Le paiement des impôts, taxes et droits applicables au Marché est spécifié dans le tableau ci-dessous.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;"><i>Impôts, taxes et droits applicables [ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Taux (pourcentage)</i></th> <th colspan="2" style="text-align: center;"><i>Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison (cocher les cases applicables, colonne (a), (b) ou (c) sauf si n/a)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>a) Exonération du paiement</td> <td>b) Paiement par le Fournisseur</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur</td> </tr> <tr> <td><b>Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent</b></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Factures du Fournisseur basé dans le Pays de Livraison</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Factures du Fournisseur basé hors du Pays de Livraison</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Droits d'enregistrement du Marché</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Droits d'enregistrement du Marché</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td><b>Droits de douane</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché</td> <td></td> <td></td> <td>n/a</td> </tr> </tbody> </table> <p>En cas de paiement direct d'un ou plusieurs impôts, taxes et droits par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur, conformément au tableau ci-dessus, l'Acheteur fournira au Fournisseur une attestation de paiement, ou tout justificatif équivalent, pour chaque paiement, dans les trente (30) jours suivant la demande écrite du Fournisseur.</p> <p>10.3 Si le Fournisseur peut prétendre à des exemptions, réductions, abattements ou priviléges en matière fiscale dans le Pays de Livraison, l'Acheteur fera tout son possible pour permettre au Fournisseur d'en bénéficier jusqu'à concurrence du maximum autorisé.</p> <p>En cas d'exonération applicable au Marché, l'Acheteur fournira au Fournisseur une attestation d'exonération, ou tout justificatif équivalent, dans les trente (30) jours suivant la signature du Marché.</p>	<i>Impôts, taxes et droits applicables [ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]</i>	<i>Taux (pourcentage)</i>	<i>Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison (cocher les cases applicables, colonne (a), (b) ou (c) sauf si n/a)</i>				a) Exonération du paiement	b) Paiement par le Fournisseur				c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur	<b>Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent</b>			X	Factures du Fournisseur basé dans le Pays de Livraison			X	Factures du Fournisseur basé hors du Pays de Livraison				<b>Droits d'enregistrement du Marché</b>				Droits d'enregistrement du Marché			X	<b>Droits de douane</b>				Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché			n/a
<i>Impôts, taxes et droits applicables [ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]</i>	<i>Taux (pourcentage)</i>	<i>Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison (cocher les cases applicables, colonne (a), (b) ou (c) sauf si n/a)</i>																																							
		a) Exonération du paiement	b) Paiement par le Fournisseur																																						
			c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur																																						
<b>Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent</b>			X																																						
Factures du Fournisseur basé dans le Pays de Livraison			X																																						
Factures du Fournisseur basé hors du Pays de Livraison																																									
<b>Droits d'enregistrement du Marché</b>																																									
Droits d'enregistrement du Marché			X																																						
<b>Droits de douane</b>																																									
Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché			n/a																																						
31 Spécifications et Normes	<p>13.1 Les Fournitures livrées au titre du Marché et les Services connexes, le cas échéant, doivent satisfaire aux Spécifications techniques stipulées dans les Exigences de l'Acheteur et, si aucune norme n'y est indiquée, doivent satisfaire au moins aux normes officielles dont l'application est appropriée dans le Pays de Livraison des Fournitures, ou le lieu où les Services</p>																																								



<b>37 Garantie</b> 	<p>20.1 Le Fournisseur garantit que les Fournitures sont neuves et n'ont jamais été utilisées, qu'elles sont du modèle le plus récent ou courant, et qu'elles comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux, sauf disposition contraire du Marché.</p> <p>20.2 Le Fournisseur garantit en outre que les Fournitures seront exemptes de tous défauts liés à une action ou à une omission du Fournisseur ou liés à un défaut de conception, de matériaux et de fabrication, de nature à empêcher leur utilisation normale dans les conditions particulières du pays de destination finale.</p> <p>20.3 La garantie demeurera valable <i>six (06)</i> mois après la livraison de tout ou partie des Fournitures, le cas échéant, à leur Lieu de destination ou <i>douze (12)</i> mois après la date d'expédition à partir du port ou du lieu de chargement dans le pays d'origine ; la période qui se termine le plus tôt étant retenue aux fins de la présente clause.</p> <p>20.4 L'Acheteur notifiera toute réclamation au Fournisseur, dans les meilleurs délais après constatation des défauts, en indiquant la nature desdits défauts et en fournissant les preuves disponibles. L'Acheteur donnera au Fournisseur la possibilité raisonnable d'inspecter lesdits défauts.</p> <p>20.5 Après avoir reçu notification par l'Acheteur d'un défaut des Fournitures durant la période de garantie spécifiée à l'article 20.3 des CM, le Fournisseur réparera ou remplacera les Fournitures dans un délai de <i>quinze (15) jours maximum</i>.</p> <p>20.6 Si le Fournisseur, après en avoir été notifié, ne remédie pas au défaut dans les délais prescrits par l'article 20.5 des CM, l'Acheteur peut entreprendre, dans un délai raisonnable, aux risques et aux frais du Fournisseur, toute action de recours nécessaire, sans préjudice des autres recours dont l'Acheteur dispose envers le Fournisseur en application du Marché.</p> <p>20.7 Aux fins de la garantie, le/s lieu/x de destination/s finale/s seront : l'UGP-PAGFI3, Direction Générale du Budget/Ministère des Finances</p>
<b>21 Droits d'auteur</b>	<p>37.1 Les droits d'auteur de tous les plans, documents et autres pièces contenant des données et des renseignements fournis à l'Acheteur par le Fournisseur demeureront la propriété du Fournisseur ou, s'ils sont fournis directement à l'Acheteur ou par l'intermédiaire du Fournisseur par une tierce partie, y compris par des fournisseurs de matériaux, les droits d'auteur desdits matériaux demeureront la propriété de ladite tierce partie.</p>
<b>38 Pratiques prohibées</b>	<p>22.1 L'AFD demande que les règles relatives aux pratiques prohibées telles qu'elles figurent à l'Annexe A des CM soient appliquées par les Parties.</p>
<b>39 Inspections et audit conduits par l'AFD</b>	<p>39.1 Le Fournisseur devra conserver et faire en sorte que ses Sous-traitants conservent de manière systématique et précise les documents et pièces comptables relatifs aux Fournitures, et qu'apparaissent clairement et avec les détails tout changement survenant sur les délais et les coûts en relation avec lesdites Fournitures.</p> <p>39.2 Le Fournisseur autorisera et s'assurera que ses Sous-traitants autoriseront l'AFD et/ou les personnes qu'elle désignera à inspecter ses bureaux et à examiner les documents et pièces comptables relatives à la soumission de la Cotation et à l'exécution du Marché et à les faire vérifier par des auditeurs nommés par l'AFD.</p>

	<p style="text-align: right;">sa sélection ou lors de sa réalisation du Marché.</p> <p>(c) Au cas où l'Acheteur résilie tout ou partie du Marché, l'Acheteur peut acquérir, aux conditions et de la façon qui lui paraissent convenables, des fournitures ou des services connexes semblables à ceux non reçus ou non exécutés et le Fournisseur sera responsable envers l'Acheteur de tout coût supplémentaire qui en résulterait. Toutefois, le Fournisseur continuera à exécuter le Marché dans la mesure où il n'est pas résilié.</p>
26.2	<p><b>Résiliation pour insolvabilité</b></p> <p>(a) L'Acheteur peut à tout moment résilier le Marché par notification écrite adressée au Fournisseur si celui-ci est déclaré en redressement judiciaire, liquidation, faillite ou devient insolvable. En ce cas, la résiliation se fera sans indemnisation du Fournisseur, étant entendu toutefois que cette résiliation ne préjugera ni n'affectera aucun des droits ou recours que l'Acheteur détient ou détiendra ultérieurement.</p>
26.3	<p><b>Résiliation pour convenance</b></p> <p>(a) L'Acheteur peut à tout moment résilier tout ou partie du Marché par notification écrite adressée au Fournisseur pour une raison de convenance. L'avis de résiliation précisera que la résiliation intervient unilatéralement pour raison de convenance, dans quelle mesure l'exécution des tâches stipulées dans le Marché prend fin et la date à laquelle la résiliation prend effet.</p> <p>(b) L'Acheteur prendra livraison, aux prix et aux conditions du Marché, des Fournitures terminées et prêtées à être expédiées dans les vingt-huit (28) jours suivant la réception par le Fournisseur de l'avis de résiliation. S'agissant des autres Fournitures restantes, l'Acheteur peut décider :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) de faire terminer et livrer toute partie de ces Fournitures aux prix et conditions du Marché; et/ou</li> <li>(ii) d'annuler le reste et de payer au Fournisseur un montant convenu au titre des Fournitures et des Services connexes partiellement terminés et des matériaux que le Fournisseur s'est déjà procurés.</li> </ul>



b) La notion d'Agent Public inclut :

- Toute Personne physique qui détient un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire (au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage), indépendamment du fait que cette Personne physique ait été nommée ou élue, indépendamment du caractère permanent ou provisoire de son mandat, qu'il soit rémunéré ou non, et indépendamment de sa position et du niveau hiérarchique qu'elle occupe ;
- Toute autre Personne physique qui exerce une fonction publique, y compris pour une institution d'Etat ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public ;
- Toute autre Personne physique définie comme agent public par la législation nationale du pays du Maître d'Ouvrage.

c) La Corruption de Personne Privée<sup>2</sup> désigne :

- Le fait de promettre, d'offrir ou d'accorder, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature à toute Personne Privée, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin que, en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles, elle accomplit ou s'abstienne d'accomplir un acte ;
- Le fait pour toute Personne Privée de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

d) La Fraude désigne toute manœuvre déloyale (action ou omission), qu'elle soit ou non pénallement incriminée, destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments ou à surprendre ou vicier son consentement, contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer des règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

e) Une Pratique Anticoncurrentielle désigne :

- Toute action concertée ou tacite ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché, notamment lorsqu'elle tend à : (i) limiter l'accès au marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres Personnes ; (ii) faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu du marché en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse ; (iii) limiter ou contrôler la production, les débouchés, les investissements ou le progrès technique ; ou (iv) répartir les marchés ou les sources d'approvisionnement ;
- Toute exploitation abusive par une Personne ou un groupe de Personnes d'une position dominante sur un marché intérieur ou sur une partie substantielle de celui-ci ;
- Toute offre de prix abusivement bas, dont l'objet ou l'effet est d'éliminer d'un marché ou d'empêcher d'accéder à un marché une Personne ou des produits.

2. Responsabilité Environnementale et Sociale

Afin de promouvoir un développement durable (ADD), il convient de s'assurer du respect des normes environnementales et sociales internationalement reconnues. A cet effet, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent s'engager, sur la base de la Déclaration d'Intégrité, à :

- a) Respecter et faire respecter par l'ensemble de leurs sous-traitants, en cohérence avec les lois et règlements applicables dans le pays où se trouve le marché, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement ;
- b) Mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) fourni par le Maître d'Ouvrage.

<sup>2</sup> Désigne toute Personne physique autre qu'un Agent Public.

Annexe B – Modèle de Lettre de Marché  
[Utiliser un papier à en-tête de l'Acheteur]

Date : \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_ [nom et adresse du Fournisseur retenu]

Objet : Notification d'attribution du Marché No. \_\_\_\_\_

La présente a pour but de vous notifier que votre Cotation en date du *[date]* pour la fourniture et livraison de matériels de sécurité pour agents de recensement (casques, gilets, bottes de sécurité), pour le montant du Marché d'une valeur de *[montant en chiffres et en lettres : nom de la monnaie]*, rectifié et modifié conformément à la Demande de Cotations *[supprimer « rectifiée et modifiée » si seulement il une de ces mesures s'applique. Supprimer « rectifiée et modifiée conformément à la Demande de Cotations » si des rectifications ou modifications n'ont pas été effectuées]*, est acceptée par nos services.

Veuillez trouver ci-joint le Marché. Vous êtes prié de signer le Marché dans un délai de *[insérer le nombre de jours]*.

*[Si applicable : Il vous est demandé de fournir la Garantie de bonne exécution dans les quinze (15) jours conformément aux Conditions du Marché, en utilisant le formulaire de Garantie de bonne exécution ci-joint.]*

Signature autorisée : \_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire habilité à signer au nom de l'Acheteur : \_\_\_\_\_

Nom de l'Acheteur : \_\_\_\_\_



- 
5. L'Acheteur convient par les présentes de payer au Fournisseur, en contrepartie des Fournitures [*si applicable*, « et Services connexes »], et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent Marché ont signé le présent document conformément à la législation *du Cameroun*, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour et au nom de l'Acheteur :

Signé par : \_\_\_\_\_  
[insérer le nom, le titre et la signature de la personne habilitée à signer]

Pour et au nom du Fournisseur :

Signé par : \_\_\_\_\_  
[insérer le nom, le titre et la signature de la personne habilitée à signer]



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

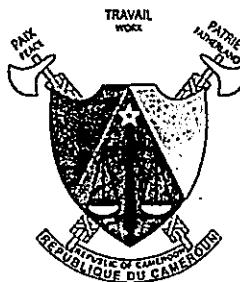
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)  
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

\*\*\*\*\*

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 00002 /DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SFM/2025DU 13/08/2025

POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE SECURITE POUR AGENTS DE RECENSEMENT  
(CASQUES, GILETS, BOTTES DE SECURITES ...)

CONVENTION N° : CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023.

Date de la DC : 13 Août 2025

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du Projet : Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3)

Objet : Demande de Cotations (DC)

Madame, Monsieur,

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

La Coordonnatrice de l'Unité de Gestion du PAGFI 3 invite maintenant les Cotations de fournisseurs pour les Fournitures et livraison de matériels de sécurité pour agents de recensement, pour :

L'acquisition du matériel de sécurité pour les agents de recensement (Casques, gilets, bottes de sécurité),

Pour plus de renseignement sur les Fournitures :

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET, DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE, SISE AU MINISTÈRE DES FINANCES, BÂTIMENT B,  
4<sup>ÈME</sup> ÉTAGE, PORTE 419-C/YAOUNDÉ-CAMEROUN, TÉLÉPHONE : 00237 (6 99857071/ 699 93 44 74/694 83 69 35,  
EMAIL : [bouunsongsofie@yahoo.fr](mailto:bouunsongsofie@yahoo.fr)/[marcdesirebekono@gmail.com](mailto:marcdesirebekono@gmail.com)/[mbidaessola2011@gmail.com](mailto:mbidaessola2011@gmail.com)/  
[nsewalyo@yahoo.fr](mailto:nsewalyo@yahoo.fr)

Veuillez consulter la Section III – Exigences de l'Acheteur.

La présente DC a été adressée aux Fournisseurs dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-après :

- ETS RAMSON SERVICES, BP : 8079, Tel : 677 82 99 90
- ETS PICAM, BP : 11 504, Tel : 675 22 76 16
- ETS BLIASCAM SERVICES, Tel : 675 28 09 29

Elle s'adresse également aux fournisseurs, prestataires de services et consultants dont les noms figurent sur la liste du répertoire dédié à cette rubrique, pour les années 2024 et 2025 de l'UGP du PAGFI3, pour laquelle l'AFD a pris acte par lettre 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 du 09 décembre 2024.

J.

## **1. Eligibilité, conflits d'intérêt et pratiques prohibées**

L'AFD exige que la procédure de sélection et l'exécution du Marché respectent les règles et conditions de l'AFD concernant l'éligibilité, les pratiques prohibées, les conflits d'intérêt et la responsabilité sociale et environnementale, telles que spécifiées en Annexe A – Règles en matière de Pratiques prohibées et responsabilité environnementale et sociale de la Section V – Annexes aux Conditions du Marché et dans la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du Formulaire de soumission de la Cotation.

Le Fournisseur doit signer la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du Formulaire de soumission de la Cotation et s'engage à respecter le contenu de celle-ci.

Aux fins d'application de ces règles, les Fournisseurs (y compris leurs sous-traitants) devront autoriser l'AFD à examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la soumission de la Cotation et à l'exécution du Marché (en cas d'attribution) et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

## **2. Autorisation du fabricant**

Un Fournisseur qui ne fabrique pas ou ne produit pas les Fournitures qu'il offre de fournir doit soumettre une autorisation du fabricant selon le modèle fourni en Section II – Formulaires de Cotation pour démontrer qu'il a été dûment autorisé par le fabricant ou le producteur des fournitures à fournir ces Fournitures dans le Pays de Livraison.

## **3. Validité des Cotations**

La période de validité de la Cotation est de 30 jours.

Exceptionnellement, avant l'expiration de la période de validité des Cotations, l'Acheteur peut demander aux Fournisseurs de proroger la durée de validité de leur Cotation. La demande et les réponses seront formulées par écrit. Un Fournisseur peut refuser de proroger la validité de sa Cotation. Un Fournisseur qui consent à cette prorogation ne se verra pas demander de modifier sa Cotation, ni ne sera autorisé à le faire.

« Une Déclaration de Garantie de Soumission est requise, qui fera partie intégrante de la Cotation des Fournisseurs. Elle se présentera selon le modèle présenté à la Section II – Formulaires de Cotation. »]

## **4. Prix**

Les prix seront indiqués de la façon suivante :

(a) Pour les Fournitures à livrer à partir du Pays de Livraison :

- (i) le prix des fournitures EXW, y compris tous les droits de douane et de vente et autres taxes déjà payées ou payables sur les composants et matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures; et
- (ii) toute taxe de vente du Pays de Livraison et d'autres taxes qui seront payables sur les Fournitures si le contrat est attribué au Fournisseur; et
- (iii) le prix du transport intérieur, de l'assurance et d'autres services locaux éventuellement requis pour transporter les Fournitures au Lieu de destination qui est l'Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN,

Téléphone : 00237 (699 93 44 74/694 83 69 35,

Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/nsevalyo@yahoo.fr

(b) Pour les Fournitures à livrer à partir de l'extérieur du Pays de Livraison :

- (iv) le prix des Fournitures CIP Lieu de destination dans le Pays de Livraison : Yaoundé, Direction Générale du Budget, Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/nsevalyo@yahoo.fr ;

et

- (i) les taxes sur les ventes, droits de douane et autres taxes perçues dans le Pays de Livraison qui seront dues sur les fournitures si le Marché est attribué.

(c) Pour les Services connexes spécifiés dans la Section III – Exigences de l'Acheteur :

- (ii) le prix de chaque article comprenant les services connexes ; et
- (iii) les taxes sur les ventes et autres taxes perçues dans le Pays de Livraison, qui seront dues sur les Services connexes si le Marché est attribué.

Les prix unitaires contractuels doivent être fixés pour la durée de l'exécution du Marché par le Fournisseur et ne peuvent pas faire l'objet d'une révision.

- (iv) Le Fournisseur peut établir son prix dans une devise étrangère de son choix en plus de la monnaie du Pays de Livraison (pour tout coût local le cas échéant).

## 5. Éclaircissements

- (v) Toute demande d'éclaircissement concernant cette DC peut être envoyée par écrit à Madame la *Coodonnatrice, Direction Générale du Budget, Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email : marcdesirebekono@gmail.com/nbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr, avant la date et l'heure – au plus tard cinq (05) jours avant la date limite de remise des Cotations.*

L'Acheteur transmettra une copie de sa réponse à tous les Fournisseurs, y compris une description de l'objet de la demande de clarification, mais sans en identifier la source.

## 6. Confidentialité

Aucune information relative au contenu, à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des Cotations, ou à la recommandation d'attribution du Marché ne sera fournie aux Fournisseurs ni à aucune autre personne qui n'a pas à participer à titre officiel à la procédure de Demande de Cotations tant que l'attribution du Marché n'aura pas été notifiée aux Fournisseurs conformément à l'article 13 ci-dessous.

Toute tentative faite par un Fournisseur pour influencer l'Acheteur lors de l'examen, de l'évaluation, de la comparaison des Cotations et de la vérification de la capacité des Fournisseurs ou lors de la décision d'attribution peut entraîner le rejet de sa Cotation.

Nonobstant les dispositions du précédent paragraphe, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le Marché sera attribué, un Fournisseur qui souhaite entrer en contact avec l'Acheteur pour des motifs ayant trait à sa Cotation, devra le faire uniquement par écrit.

## 7. Préparation des Cotations

Le Fournisseur supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa Cotation, et l'Acheteur n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure de Demande de Cotations.

La Cotation comprendra les documents suivants :

- a) Le Formulaire de Soumission de la Cotation, accompagné du pouvoir habilitant du signataire de la Cotation à engager le Fournisseur ;
- b) Les formulaires de prix applicables, remplis conformément aux dispositions de l'article 6 et des modèles en Section II – Formulaires de Cotation ;
- c) La Déclaration de Garantie de Soumission établie conformément aux dispositions de l'article 5 et du modèle en Section II – Formulaires de Cotation, si applicable ;
- d) L'Autorisation du Fabricant établie conformément aux dispositions de l'article 4 et du modèle en Section II – Formulaires de Cotation ;
- e) La Déclaration d'Intégrité, d'Éligibilité et d'Engagement environnemental et social dûment signée conformément aux dispositions de l'article 2 et au formulaire de la Section II – Formulaires de Cotation ;
- f) Les pièces attestant que les fournitures et services connexes sont conformes à la Demande de Cotations ;
- g) Un dossier administratif comprenant les pièces ci-après :

(i) Attestation d'immatriculation; (ii) Attestation de conformité fiscale délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (iii) attestation de domiciliation bancaire (iv) Plan de localisation signé sur l'honneur par le soumissionnaire; (v) Attestation de non faillite, (vi) Attestation CNPS, (vii) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP), (viii) Caution de soumission accompagnée du récépissé délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC). Elle doit être timbrée au tarif en vigueur et porter toute mention manuscrite de l'établissement financier émetteur.

NB :

- L'absence des pièces énumérées ci-dessus (à l'exception de la caution de soumission) n'est pas éliminatoire, toutefois, lesdites pièces seront exigées dans les 48 heures, au soumissionnaire adjudicataire du marché.
- Les Pièces administratives susvisées, devront être datées de moins de trois (03) mois et produites en copies certifiés conformes par l'autorité compétente.
- La caution de soumission est de :  
*Huit cent quatre-vingt mille trois cent vingt (880 320) FCFA XAF. Son absence entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.*

## 8. Soumission des Cotations

Les Cotations doivent être soumises *par courrier sous pli fermé*. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à l'adresse ci-dessous au plus tard le ..... à 13 heures, sous enveloppe cachetée avec la mention :

CONSULTATION N° ..0000.3...../DC/MINFI/SG/DGB/DREF/PAGFI3/SPM/2025 DU ~~13/09/2025~~  
POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS DE SECURITE POUR AGENTS  
DE RECENSEMENT (CASQUES, GILETS, BOTTES DE SECURITES)  
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Il reste de la responsabilité du Fournisseur de faire recevoir son dossier de Cotation à l'Acheteur avant la date et heure limites de réception des Cotations, selon la méthode de soumission indiquée dans la présente DC.

L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :

A l'attention de : *Madame BOUMSONG Sophie, Coordonnatrice de l'UGP du PAGFI 3.*

Adresse complète : *Direction Générale du Budget, Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 93 44 74 / 694 83 69 35 / 675 08 91 95,*  
*Email : marcdesirebekono@gmail.com /mbidaessola2011@gmail.com /nsewalyo@yahoo.fr*

L'adresse e-mail pour la soumission des Cotations est la suivante : *mbidaessola2011@gmail.com /nsewalyo@yahoo.fr*

Pour faciliter le processus d'évaluation, les fichiers de la Cotation devront également être soumis sous le(s) format(s) PDF *[sans objet]*. Les fichiers en format non modifiables feront néanmoins foi en cas de divergences avec les fichiers remis sous un autre format.

Les fichiers de la Cotation soumis électroniquement doivent être protégés par un mot de passe. Chaque Fournisseur enverra son mot de passe dans l'heure suivant la date et heure limites de remise des Cotations, à l'adresse e-mail telle qu'indiquée dans la DC. L'envoi du mot de passe avant ces date et heure limites pourra conduire l'Acheteur à rejeter la Cotation correspondante.

L'Acheteur confirmera sous 24h la réception et le contenu de chaque dossier de Cotation qu'il aura reçu à l'adresse email ci-dessus. En l'absence d'une telle confirmation reçue de la part de l'Acheteur sous 24 h après envoi de son dossier de Cotation, le Fournisseur est invité à confirmer avec l'Acheteur la bonne réception de son dossier de Cotation.

(a) La limite pour la soumission des Cotations est le..~~13/09/2025~~..à 13 heures précises.

## **9. Ouverture des Cotations**

Les Cotations seront ouvertes par les représentants de l'Acheteur après la date et heure limites pour la remise des Cotations. L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivante :

Salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Date : .....

Heure : 14 heures

La procédure d'ouverture en ligne est : *[sans objet]*

Aucun nombre minimum de Cotations reçues n'est requis pour procéder à l'ouverture des Cotations.

## **10. Évaluation des Cotations**

### **10.1 - Évaluation technique des Cotations**

Les Cotations seront évaluées afin d'assurer le respect des Exigences de l'Acheteur, des calendriers de livraison et d'achèvement ainsi que de toute autre exigence de la DC.

Une Cotation conforme pour l'essentiel est une Cotation conforme aux dispositions de la DC, sans divergence, réserve ou omission importante. Les divergences, réserves ou omissions importantes sont celles qui :

- a) Si elles étaient acceptées,
  - i) Limiteraient de manière importante la portée, la qualité ou les performances des fournitures et services connexes spécifiés dans le Marché ; ou
  - ii) Limiteraient, d'une manière importante et non conforme à la DC, les droits de l'Acheteur ou les obligations du Fournisseur au titre du Marché ;
- b) Si elles étaient rectifiées, seraient préjudiciable aux autres Fournisseurs ayant présenté des Cotations conformes pour l'essentiel.

L'Acheteur examinera les aspects techniques de la Cotation, notamment pour s'assurer que toutes les exigences de la Section III ont été satisfaites sans divergence, réserve ou omission importante. L'Acheteur écartera toute Cotation qui n'est pas conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotations.

### **10.2 .Prix de la Cotation**

« La comparaison est sur la base des prix CIP *[Yaoundé, Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN]* pour les Fournitures à fournir à partir de l'extérieur du Pays de Livraison, d'une part, et des prix EXW plus le coût du transport intérieur, de l'assurance, et des services locaux requis vers le Lieu de destination, pour les marchandises fournies à partir du Pays de Livraison, d'autre part ; ainsi que des prix pour tous Services connexes requis. L'évaluation des prix ne doit pas tenir compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les Fournitures importées, ni de la TVA et taxes similaires dues dans le cadre de la vente ou de la livraison de Fournitures ou de Services connexes ».»

« La comparaison est sur la base des prix FCFA *[Port de Douala ou Aéroport International de Nsimalen Yaoundé]* pour les Fournitures à livrer à partir de l'extérieur du Pays de Livraison, d'une part, et des prix EXW pour les Fournitures livrées à partir du Pays de Livraison, d'autre part ; ainsi que des prix pour tous Services connexes requis. L'évaluation des prix ne doit pas tenir compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les Fournitures importées, ni de la TVA et taxes similaires dues dans le cadre de la vente ou de la livraison de Fournitures ou de Services connexes. »»

Le prix évalué le plus bas sera déterminé après avoir corrigé les erreurs arithmétiques, le cas échéant. Lorsqu'une Cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, l'Acheteur en rectifiera les erreurs arithmétiques sur la base suivante :

- a) S'il existe une contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité correspondante, le prix unitaire fera foi et le prix total sera rectifié, à moins que, de l'avis de l'Acheteur, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera rectifié ;
- b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera rectifié ; et
- c) S'il existe une contradiction entre le montant indiqué en lettres et le montant indiqué en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que ce montant ne soit entaché d'une erreur arithmétique, auquel cas, en cas de marché à prix unitaires, le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas a) et b) ci-dessus.

Le Fournisseur sera tenu d'accepter les rectifications des erreurs arithmétiques effectuées. En cas de refus des rectifications apportées, sa Cotation sera rejetée.

Si la Cotation évaluée la moins-disante est nettement inférieure à l'estimation du montant des fournitures à livrer faite par l'Acheteur, l'Acheteur se réserve le droit de déclarer la Cotation non conforme et de la rejeter.

### 10.3 Évaluation

#### *[Option 1 : évaluation article par article*

« Les Cotations seront évaluées pour chaque article et le Marché comprendra l'/les article(s) attribué(s) au Fournisseur retenu. »]

### 10.4 Conversion en une seule monnaie

Aux fins de l'évaluation et de la comparaison, la/es devise/s des Cotations doit/doivent être convertie/s en monnaie unique. La monnaie qui doit être utilisée à des fins de comparaison pour convertir au taux de change offert les prix exprimés dans diverses devises en monnaie unique est la suivante : [F CFA].

La source du taux de change est la suivante : [BEAC]. La date du taux de change est : [celui de la date et jour de l'ouverture des offres].

## 11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au Fournisseur qui :

- (a) est éligible au titre de l'article 2,
- (b) offre le prix évalué le plus bas,
- (c) remet une cotation évaluée comme techniquement conforme, et
- (d) garantit la livraison, conformément à la période de livraison définie dans la Section III – Exigences de l'Acheteur.

et évalué conformément à la méthode d'évaluation des Cotations précisée à l'article 12 ci-dessus.

Au moment de l'attribution du Marché, l'Acheteur se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité des fournitures et des services connexes initialement spécifiée à la Section III – Exigences de l'Acheteur, pour autant que ce changement n'excède pas les pourcentages suivants :

- Les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage de : [15%].
- Les quantités peuvent être réduites d'un pourcentage de : [15%].
- et sans aucune modification des prix unitaires ou autres conditions de la Cotation et de la DC.

Avant l'expiration du délai de validité des Cotations, l'Acheteur notifiera au Fournisseur retenu que sa Cotation a été retenue. La lettre de notification (dans le Marché sous l'intitulé « Lettre de Marché ») comportera le montant que l'Acheteur devra régler au Fournisseur pour l'exécution du Marché (montant auquel il est fait référence ci-après et dans les documents contractuels sous le terme de « Prix du Marché »).

L'Acheteur notifiera simultanément aux autres Fournisseurs le résultat de la Demande de Cotations.

Jusqu'à la signature et l'approbation du Marché, la Lettre de Marché constituera l'engagement réciproque de l'Acheteur et de l'Attributaire.

L'Acheteur répondra rapidement par écrit à tout Fournisseur ayant présenté une Cotation infructueuse qui, après la notification des résultats par l'Acheteur, aura présenté par écrit à l'Acheteur une requête en vue d'obtenir des informations sur le (ou les) motif(s) pour le(s)quel(s) sa Cotation n'a pas été retenue.

Dans les meilleurs délais après l'envoi de la Lettre de Marché, l'Acheteur enverra au Fournisseur retenu l'Acte d'engagement.

Yaoundé, le 13 AOUT 2025

Ampliations :

- ARMP (pour publication) ;
- PAGFI3 (pour affichage) ;
- PDT-CIPM (pour information) ;
- ARCHIVES.



Le Ministre des Finances

Louis Paul MOTAZE

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

-----

MINISTÈRE DES FINANCES

-----

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

-----

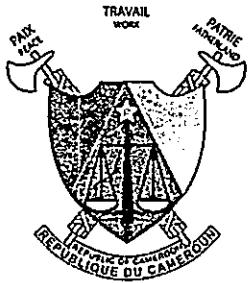
DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

-----

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

-----

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

-----

MINISTRY OF FINANCE

-----

GENERAL SECRETARIAT

-----

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

-----

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

-----

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

**FINANCIAL GOVERNANCE SUPPORT PROJECT PHASE 3 (PAGFI 3)**  
**PROJECT MANAGEMENT UNIT (PMU)**

\*\*\*\*\*

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATIONS**

No. ~~DDDN 22~~/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SRM/2025 OF ~~13/08/2025~~  
FOR THE ACQUISITION OF SAFETY EQUIPMENT FOR CENSUS OFFICERS (HELMETS,  
VESTS, SAFETY BOOTS, etc.)

AGREEMENT NO: CCM 1809 01 S – AFD OF OCTOBER 5, 2023.

Date of the DC 13 Août 2025

Country Name: CAMEROON

Project Name: Financial Governance Support Project Phase 3 (PAGFI 3)

Subject: Request for Quotations (RFQ)

Madam, Sir,

The Government of Cameroon has received funding from the French Development Agency (AFD) to finance the cost of the Financial Governance Support Project, Phase 3 (PAGFI 3). It is anticipated that a portion of the funds granted under this funding will be used to make authorized payments under the contract for which this Request for Quotations (RFQ) is issued.

The Coordinator of the PAGFI 3 Management Unit is now inviting quotations from suppliers for the Supplies and Delivery of Safety Equipment for Census Agents, for:

The procurement of safety equipment for census agents (helmets, vests, safety boots).

For further information on the Supplies:

General Directorate of the Budget, Budget Reform Division, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th Floor, Room 419-C/Yaoundé-CAMEROON, Telephone: 00237 (6 99857071/ 699 93 44 74/694 83 69 35, Email: [boumsongsofie@yahoo.fr](mailto:boumsongsofie@yahoo.fr)/[marcdesirebekono@gmail.com](mailto:marcdesirebekono@gmail.com)/[mbidaessola2011@gmail.com](mailto:mbidaessola2011@gmail.com)/[nsewalyo@yahoo.fr](mailto:nsewalyo@yahoo.fr)

Please refer to Section III – Purchaser Requirements.

This Notice of Action has been sent to the Suppliers whose names appear on the following shortlist:

JW

- ETS RAMSON SERVICES, PO Box: 8079, Tel: 677 82 99 90
- ETS PICAM, PO Box: 11 504, Tel: 675 22 76 16
- ETS BLIASCAM SERVICES, Tel: 675 28 09 29

It is also addressed to suppliers, service providers and consultants whose names appear on the list of the directory dedicated to this section, for the years 2024 and 2025 of the PAGFI3 UGP, for which the AFD took note by letter 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 of December 9, 2024.

### **1. Eligibility, Conflicts of Interest, and Prohibited Practices**

AFD requires that the selection procedure and performance of the Contract comply with AFD's rules and conditions regarding eligibility, prohibited practices, conflicts of interest, and social and environmental responsibility, as specified in Appendix A – Rules on Prohibited Practices and Environmental and Social Responsibility of Section V – Annexes to the Contract Conditions and in the Declaration of Integrity, Eligibility, and Environmental and Social Responsibility attached to the Quotation Submission Form.

The Supplier must sign the Declaration of Integrity, Eligibility, and Environmental and Social Responsibility attached to the Quotation Submission Form and undertakes to comply with its content. For the purposes of applying these rules, Suppliers (including their subcontractors) must authorize the AFD to examine the accounts, accounting documents, statements and other documents relating to the submission of the Quotation and the execution of the Contract (in the event of award) and to submit them for verification to auditors appointed by the AFD.

### **2. Manufacturer's Authorization**

A Supplier that does not manufacture or produce the Supplies it offers to supply must submit a Manufacturer's Authorization in the form provided in Section II – Quotation Forms to demonstrate that it has been duly authorized by the manufacturer or producer of the Supplies to supply those Supplies in the Country of Delivery.

### **3. Quotation Validity**

The Quotation validity period is 30 days.

Exceptionally, before the expiration of the Quotation validity period, the Purchaser may request Suppliers to extend the validity of their Quotations. The request and responses shall be made in writing. A Supplier may refuse to extend the validity of its Quotation. A Supplier that consents to this extension will not be asked to modify its Quotation, nor will it be authorized to do so.

"A Bid Security Declaration is required, which will form an integral part of the Suppliers' Quotation. It will be presented in the format presented in Section II - Quotation Forms."

### **4. Prices**

Prices shall be quoted as follows:

- (a) For Supplies to be delivered from the Country of Delivery:
  - (i) the price of the Supplies EXW, including all customs and sales duties and other taxes already paid or payable on components and raw materials used in the manufacture or assembly of the Supplies; and
  - (ii) any sales tax of the Country of Delivery and other taxes that will be payable on the Supplies if the contract is awarded to the Supplier; and
  - (iii) the price of inland transportation, insurance, and other local services that may be required to transport the Supplies to the Place of Destination, which is the PAGFI 3 Management Unit, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th Floor, Room 419-C/Yaoundé-CAMEROON,



For Supplies to be delivered from outside the Country of Delivery:

the price of the CIP Supplies Destination in the Country of Delivery: Yaoundé, *General Directorate of Budget, PAGFI 3 Management Unit, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th floor, door 419-C/Yaoundé-CAMEROON, Telephone : 00237 (699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email: marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr;* and,

- (a) *sales taxes, customs duties and other taxes levied in the Country of Delivery which will be due on the supplies if the Contract is awarded.*

For the Related Services specified in Section III – Buyer Requirements:

- (i) the price of each item including the Related Services; and  
(ii) sales and other taxes levied in the Country of Delivery, which will be due on the Related Services if the Contract is awarded.

Contractual unit prices must be fixed for the duration of the Supplier's performance of the Contract and are not subject to revision.

(i) The Supplier may establish its price in a foreign currency of its choice in addition to the currency of the Delivery Country (for any local costs, if applicable).

**5. Clarifications**

(i) Any request for clarification regarding this RFQ may be sent in writing to *the Coordinator, Directorate General of Budget, PAGFI 3 Management Unit, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th Floor, Room 419-C/Yaoundé-CAMEROON, Telephone: 00237 (699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email: marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr;*

before [the date and time – no later than five (05) days before the deadline for submitting Quotations].

The Buyer shall transmit a copy of its response to all Suppliers, including a description of the subject of the request for clarification, but without identifying the source.

**6. Confidentiality**

No information regarding the content, review, evaluation, or comparison of Quotations, or the recommendation for award of the Contract, will be provided to Suppliers or any other person not required to participate in an official capacity in the Request for Quotations process until the Contract award has been notified to Suppliers in accordance with Article 13 below.

Any attempt by a Supplier to influence the Purchaser in the review, evaluation, or comparison of Quotations, the verification of Suppliers' capabilities, or in the award decision, may result in the rejection of its Quotation.

Notwithstanding the provisions of the preceding paragraph, between the time the bids are opened and the Contract is awarded, a Supplier wishing to contact the Purchaser for reasons related to its Quotation must do so only in writing.

## 7. Preparation of Quotations

The Supplier shall bear all costs associated with the preparation and presentation of its Quotation, and the Purchaser shall not be liable for or required to pay these costs, regardless of the progress or outcome of the Request for Quotations procedure.

The Quotation will include the following documents:

- a) The Quotation Submission Form, accompanied by the Quotation signatory's authorizing authority to bind the Supplier;
  - b) The applicable pricing forms, completed in accordance with the provisions of Article 6 and the templates in Section II – Quotation Forms;
  - c) The Bid Security Declaration, prepared in accordance with the provisions of Article 5 and the template in Section II – Quotation Forms, if applicable;
  - d) The Manufacturer's Authorization, prepared in accordance with the provisions of Article 4 and the template in Section II – Quotation Forms;
  - e) The Declaration of Integrity, Eligibility, and Environmental and Social Commitment, duly signed in accordance with the provisions of Article 2 and the form in Section II – Quotation Forms;
  - f) Documents certifying that the supplies and related services comply with the Request for Quotations;
- g. An administrative file including the following documents :
- (i) Registration certificate; (ii) Tax compliance certificate issued by the General Tax Directorate;
  - (iii) Bank domiciliation certificate; (iv) Location plan signed on honor by the bidder; (v) Certificate of non-bankruptcy; (vi) CNPS certificate; (vii) Certificate of non-exclusion from Public Procurement (ARMP); (viii) Bid bond accompanied by the receipt issued by the Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC). It must be stamped at the current rate and bear any handwritten mention of the issuing financial institution.

### NB:

- The absence of the documents listed above (with the exception of the bid bond) is not disqualifying; however, these documents will be required within 48 hours from the successful bidder.
- The aforementioned administrative documents must be dated within the last three (03) months and must be produced in copies certified by the competent authority.
- The bid bond is:  
*Eight hundred and eighty thousand three hundred and twenty (880,320) FCFA XAF. Its absence will result in the rejection of the bidder's offer.*

## 8. Submission of Quotations

Quotations must be submitted by mail in a sealed envelope. Each offer, written in French or English in seven (7) copies, including one (1) original and six (6) copies marked as such, must be submitted to the address below no later than 13/09/25, at 1 p.m., in a sealed envelope with the following address:

**CONSULTATION NO. QD.QQ3./DC/MINFI/SG/DGB/DREF/PAGFI3/SPM/2025 OF 13/08/2025  
FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF SAFETY EQUIPMENT FOR CENSUS OFFICERS  
(HELMETS, VESTS, SAFETY BOOTS).**

"TO BE OPENED ONLY DURING VOTE COUNTING SESSION."



It remains the Supplier's responsibility to have its Quotation file received by the Buyer before the deadline for receipt of Quotations, according to the submission method indicated in this DC.

The address for submitting quotations is as follows:

To the attention of: Ms. Sophie Boumsong, Coordinator of the PAGFI 3 PMU.

Full address: General Directorate of Budget, PAGFI 3 Management Unit, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th floor, Room 419-C/Yaoundé-CAMEROON, Telephone: 00237 (699 93 44 74 / 694 83 69 35 / 675 08 91 95,

Email: marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr

The email address for submitting quotations is as follows: mbidaessola2011@gmail.com /nsewalyo@yahoo.fr

To facilitate the evaluation process, the Quotation files must also be submitted in PDF format(s) [not applicable]. Files in non-editable format will nevertheless be considered authoritative in the event of discrepancies with files submitted in another format.

Quotation files submitted electronically must be password-protected. Each Supplier will send its password within one hour of the Quotation submission deadline to the email address indicated in the RFQ. Sending the password before these deadlines may result in the Buyer rejecting the corresponding Quotation.

The Buyer will confirm receipt and the contents of each Quotation file it receives at the above email address within 24 hours. In the absence of such confirmation from the Buyer within 24 hours of submitting its Quotation file, the Supplier is invited to confirm with the Buyer the receipt of its Quotation file.

The deadline for submitting Quotes is...~~19/09/2025~~ at 1 p.m. sharp.

## 9. Opening of Quotations

Quotations will be opened by the Buyer's representatives after the deadline for submitting quotations. Quotations will be opened at the following address, date, and time:

**MINFI Internal Procurement Commission meeting room located in the MINFI building in Mvog-Ada, opposite Montesquieu College, in the presence of the Bidders or their duly authorized representatives.**

City: Yaoundé

Country: Cameroon

Date: ~~19/09/2025~~

Time: 2:00 PM

The online opening procedure is: [not applicable]

No minimum number of Quotes received is required to open Quotes.

## 10. Evaluation of Quotations

### 10.1 - Technical Evaluation of Quotations

Quotations will be evaluated to ensure compliance with the Buyer's Requirements, delivery and completion schedules, and any other requirements of the RFQ.

A substantially compliant Quotation is one that complies with the provisions of the RFQ, without any material deviations, reservations, or omissions. Material deviations, reservations, or omissions are those that:

a) If accepted,

- i) Would materially limit the scope, quality, or performance of the supplies and related services specified in the Contract; or



- ii) Would materially limit the Purchaser's rights or the Supplier's obligations under the Contract in a manner inconsistent with the RFP;
- b) If corrected, would be prejudicial to other Suppliers who have submitted substantially compliant Quotations.

The Buyer shall review the technical aspects of the Quotation, including ensuring that all requirements of Section III have been met without material discrepancies, reservations or omissions. The Buyer shall reject any Quotation that is not substantially in accordance with the Request for Quotations.

#### 10.2 - Quotation Price

"The comparison is based on the CIP prices [Yaoundé, PAGFI Management Unit 3, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th floor, room 419-C/Yaoundé-CAMEROON] for Supplies to be supplied from outside the Country of Delivery, on the one hand, and the EXW prices plus the cost of inland transportation, insurance, and local services required to the Place of Destination, for goods supplied from the Country of Delivery, on the other hand; as well as the prices for any required Related Services. The price evaluation shall not take into account customs duties and other taxes levied on imported Supplies, nor VAT and similar taxes payable in connection with the sale or delivery of Supplies or Related Services."]

"The comparison is based on the FCFA [Port of Douala or Nsimalen International Airport Yaoundé] prices for Supplies to be delivered from outside the Country of Delivery, on the one hand, and the EXW prices for Supplies delivered from the Country of Delivery, on the other hand; as well as the prices for any Related Services required. The price evaluation shall not take into account customs duties and other taxes levied on imported Supplies, nor VAT and similar taxes due in connection with the sale or delivery of Supplies or Related Services."]

The lowest evaluated price will be determined after correcting any arithmetic errors. Where a Quotation is substantially in accordance with the provisions of the Request for Quotations, the Buyer shall correct any arithmetic errors on the following basis:

- a) If there is a discrepancy between the unit price and the total price obtained by multiplying the unit price by the corresponding quantity, the unit price shall prevail and the total price shall be corrected, unless, in the Buyer's opinion, the decimal point in the unit price is manifestly misplaced, in which case the total price quoted shall prevail and the unit price shall be corrected;
- b) If the total obtained by adding or subtracting the subtotals is not correct, the subtotals shall prevail and the total shall be corrected; and
- c) If there is a contradiction between the amount stated in words and the amount stated in figures, the amount in words shall prevail, unless that amount is affected by an arithmetical error, in which case, in the case of a unit price contract, the amount in figures shall prevail subject to paragraphs a) and b) above.

The Supplier shall be required to accept corrections to any arithmetic errors made. If the Supplier refuses to accept these corrections, its Quotation shall be rejected.

If the lowest evaluated Quotation is significantly lower than the Purchaser's estimate of the amount of supplies to be delivered, the Purchaser reserves the right to declare the Quotation non-compliant and reject it.

#### 10.3 - Evaluation

##### *[Option 1: Item-by-item evaluation*

"Quotations will be evaluated for each item and the Contract will include the item(s) awarded to the successful Supplier."]

#### 10.4 - Conversion into a Single Currency

For the purposes of evaluation and comparison, the currency(ies) of the Quotations must be converted into a single currency. The currency to be used for comparison purposes to convert prices expressed in various currencies into a single currency at the offered selling exchange rate is: [CFA francs].

The source of the exchange rate is: [BEAC]. The date of the exchange rate is: [Date and day of bid opening].

#### 11. Award of Contract

The contract will be awarded to the Supplier who:

- (a) is eligible under Article 2,
- (b) offers the lowest evaluated price,
- (c) provides a quotation assessed as technically compliant, and

d) guarantees delivery, in accordance with the delivery period defined in Section III – Purchaser Requirements, and assessed in accordance with the Quotation assessment method specified in Article 12 above.

At the time of award of the Contract, the Purchaser reserves the right to increase or decrease the quantity of supplies and related services initially specified in Section III – Purchaser Requirements, provided that such change does not exceed the following percentages:

- Quantities may be increased by a percentage of: [15%].
- Quantities may be decreased by a percentage of: [15%].
- and without any change to the unit prices or other terms of the Quotation and the RFQ.

Before the expiry of the period of validity of the Quotations, the Purchaser shall notify the successful Supplier that its Quotation has been accepted. The notification letter (in the Contract under the heading "Contract Letter") shall include the amount that the Purchaser shall pay to the Supplier for the performance of the Contract (which amount is referred to below and in the contractual documents as the "Contract Price").

The Purchaser will simultaneously notify the other Suppliers of the outcome of the Request for Quotations.

Until the Contract is signed and approved, the Contract Letter will constitute a mutual commitment between the Purchaser and the Successful Bidder.

The Buyer shall promptly respond in writing to any Supplier who has submitted an unsuccessful Quotation and who, after notification of the results by the Buyer, submits a written request to the Buyer for information on the reason(s) why its Quotation was not accepted.

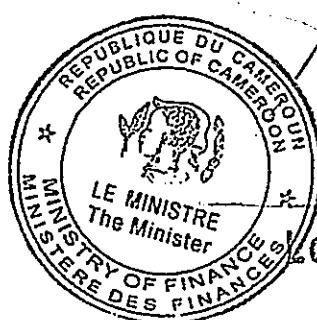
As soon as possible after sending the Contract Letter, the Buyer shall send the Contract Document to the successful Supplier.

Yaoundé, 13 AOUT 2025

Extensions:

- ARMP (for publication);
- PAGFI3 (for posting);
- PDT-CIPM (for information);
- ARCHIVES.

The Minister of Finance



Louis Paul MOTAZE

le, \_\_\_\_\_ à 13 heures précise, heure locale avec la mention : « Demande de Cotations Restreinte N° \_\_\_\_\_ /DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 du \_\_\_\_\_ relative à l'acquisition de matériels de sécurité pour agents de recensement (casques, gilets, bottes de sécurités ...).

4. Les cotations resteront valides pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.  
5. Le montant prévisionnel est de 67 102 €, soit 44 016 027 (quarante-quatre millions seize mille vingt-sept F CFA, et le délai de livraison de 30 jours.

6. Le dossier de consultation peut être consulté et retiré auprès de l'Unité de Gestion de Projet du PAGFI 3, sise à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.

7. Les offres produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, plus une copie clés USB contenant la copie numérique (Bordereau Descriptif et Quantitatif des prix en fichier Excel, spécifications techniques en fichier Excel ou Word et l'offre original scanner en fichier PDF) seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue, et seront déposés sous pli fermé à « l'Unité de Gestion de Projet du PAGFI 3, sise à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-Cameroun.

8. Les cotations seront ouvertes le \_\_\_\_\_ à 14 heures précises, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog-Ada immeuble face collège Montesquieu siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9. L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

10. La vérification à postériori se fera suivant les critères de qualification et véracité des références données par le fournisseur à savoir :

- Justifier d'au moins une (01) référence (marché/Lettre-commande ou Bon de Commande Administratif), similaires dans le domaine des équipements de matériel de sécurité ou approvisionnements généraux, (joindre copies des contrats (1<sup>ère</sup> page et page de signature) et procès-verbaux de réception).

11. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95.  
Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

Ampliations :

- ARMP
- PAGFI3 (pour affichage)
- PDT-CIPM
- ARCHIVES



## **2– Participation**

La présente Demande de Cotation est adressée aux prestataires ci-après :

- ***ETS RAMSON SERVICES, BP : 8079, Tel : 677 82 99 90***
- ***ETS PICAM, BP : 11 504, Tel : 675 22 76 16***
- ***ETS BLIASCAM SERVICES, Tel : 675 28 09 29***

Et ainsi que les fournisseurs, prestataires de services et consultants dont les noms figurent sur la liste du répertoire dédié à cette rubrique, pour les années 2024 et 2025 de l'UGP du PAGFI3, pour laquelle l'AFD a pris acte par lettre 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 du 09 décembre 2024.

## **3 – Financement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par la Convention N° CCM 1809 01 S – AFD du 05 octobre 2023, pour un coût global de ***67 102 €, soit 44 016 027 (quarante-quatre millions seize mille vingt-sept F CFA,*** et le délai de livraison de 30 jours.

## **4 – Acquisition du Dossier de Consultation**

Le Dossier de Consultation peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion de Projet du PAGFI 3, sise à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-Cameroun, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs) au titre des frais d'achat de dossier.

Copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

## **5 – Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir l'Unité de Gestion de Projet du PAGFI 3, sise à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-Cameroun, au plus tard le ..... à .....heures, heure locale, et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE**  
N° \_\_\_\_\_ /DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 DU \_\_\_\_\_  
**POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE SECURITE POUR AGENTS DE RECENSEMENT**  
**(CASQUES, GILETS, BOTTES DE SECURITES ...)**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## **6 – Recevabilité des offres**

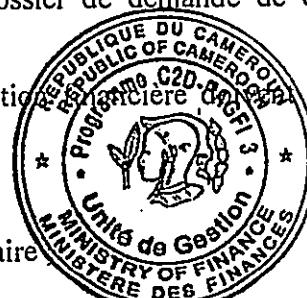
Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire



---

## **10 – Attribution du marché**

Le Maître d’Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l’offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier de Demande de Cotation.

## **11 – Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **12 – Renseignement complémentaire**

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les consultants invités peuvent s’adresser aux heures suivantes : de *08 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales*, à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au *Ministère des Finances, Bâtiment B, 4<sup>ème</sup> étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95. Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com.*

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

### **Ampliations :**

- ARMP (pour publication) ;
- PAGFI3 (pour affichage) ;
- PDT-CIPM (pour information) ;
- ARCHIVES/CHRONO.



#### 4. GRILLE D'ÉVALUATION

DESIGNATION DU SOUMISSIONNAIRE : \_\_\_\_\_

N°	Noms des Fournitures ou des Services connexes	Spécifications techniques détaillées et normes applicables	OUI	NON
1	Casque	Casque de sécurité de chantier, dispositif de réglage pour amélioration du port et meilleure protection de la tête de travail, léger, Estampillé, mission mixte MINFI/MINDCAF campagne de recensement du patrimoine de l'Etat		
2	Gilets	Gilet de sécurité multi-poches haute visibilité, Léger avec bande réfléchissante pour la circulation et la construction Jaune/Verte pouvant habiller des personnes de la taille 46 – 52. Estampillé, mission mixte MINFI/MINDCAF campagne de recensement du patrimoine de l'Etat		
3	Bottes	Paires de Bottes de travail, de sécurité, port mixte, semelle résistante aux perforations, stabilité de la cheville garantie, protection contre les chocs, respirante, antidérapante, imperméable. - Pointures : 42 - 46		

#### MEMBRES DU COMITE D'EVALUATION

Nº	NOM ET PRENOM	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			

